

LA CITOYENNETÉ ET LA PENSÉE CRITIQUE

Zahir HADDOUCHE

Université A.Mira-Bejaia (Algerie)

Campus Aboudaou Route de Tichy RN9 – Béjaia

zahir.haddouche@univ-bejaia.dz

Résumé : Le concept de citoyenneté trouve ses origines dans les cités grecques à partir de la fin du VI^e siècle av. J.-C. La citoyenneté repose sur un principe fondamental affirmant que tous les citoyens sont égaux devant la loi et participent de manière égale à la prise de décision politique. Dans la définition moderne de la citoyenneté, on ne considère pas comme citoyen celui qui ne s'engage pas dans la vie de la cité. Ainsi, la citoyenneté est dynamique et historique, définie en relation avec le contexte et non comme une essence fixe. La participation active à la vie publique découle de l'éducation critique d'un citoyen, qui lui permet de saisir les implications politiques et sociales, de développer sa pensée critique et d'améliorer ses capacités de discernement.

Mots-clés : Citoyenneté, Participation citoyenne, Citoyen, Critique, Éducation.

CITIZENSHIP AND CRITICAL THINKING

Abstract: The concept of citizenship originated in Greek cities during the late 6th century BC. Citizenship is founded on the fundamental principle that all citizens are equal before the law and have an equal stake in political decision-making. In the modern understanding of citizenship, anyone who isn't engaged in the life of the city isn't regarded as a citizen. Consequently, citizenship is fluid and shaped by historical and contextual factors rather than being a fixed essence. Active involvement in public life arises from a citizen's education, which allows them to comprehend political and social ramifications, foster critical thinking, and enhance discernment skills.

Keywords: Citizenship, Civic participation, Citizen, Criticism, Education.

Introduction

La citoyenneté est un concept primordial dans la compréhension des structures sociales et politiques. Elle prend le sens d'une appartenance à une communauté politique et l'exercice des droits et des devoirs qui y sont associés. L'évolution de la citoyenneté est marquée par les transformations historiques et politiques des sociétés. Dans l'Antiquité grecque, la citoyenneté était réservée à une élite restreinte composée d'hommes libres. Elle était alors synonyme de participation active à la vie politique. La participation active à la vie politique est d'une importance fondamentale dans nos sociétés contemporaines. Elle

dépasse largement le simple acte de voter lors des élections pour véritablement s'impliquer dans les processus décisionnels qui influent sur notre quotidien. Cette implication peut se manifester de différentes formes, telles que la participation à des manifestations, l'adhésion à des groupes défendant des causes, ou simplement l'échange sur des questions politiques avec ses pairs et sa famille. En même temps, la pensée critique apparaît comme une compétence indispensable, non seulement pour la réussite académique, mais aussi pour l'épanouissement en tant que citoyen éclairé. La notion de citoyenneté dépasse largement son simple caractère administratif pour prendre la dimension d'une pratique engagée. En effet, L'objectif de cet article est de mettre en lumière l'importance de la citoyenneté et de la pensée critique dans la société contemporaine. De plus, l'objectif est d'explorer et d'analyser la relation profonde entre la citoyenneté et la pensée critique dans le contexte de la société moderne. Par conséquent, notre problématique s'énonce comme suit : en quoi la citoyenneté est-elle une pratique ? Comment la citoyenneté peut-elle être fondée sur la pensée critique ? Pour répondre à cette question, nous avons adopté une approche conceptuelle analytique et une démarche descriptive déductive. Nous avons abordé cette question en décomposant le concept de citoyenneté pour mieux le comprendre. En parallèle, nous avons appliqué les principes de la pensée critique pour analyser comment ces compétences peuvent être fondamentales dans la pratique de la citoyenneté.

0.1 Cadre théorique

Dans cet article, le cadre théorique se concentre sur l'approche de la citoyenneté participative, En s'appuyant sur le concept du citoyen actif de Dominique Schnapper, Ainsi, en examinant la nature fondamentalement fluide et imparfaite de la citoyenneté. On explore comment la participation citoyenne favorise la pensée critique en développant des compétences d'analyse, d'évaluation et de remise en question des discours dominants.

0.2 Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique de cet article repose sur une approche déductive, analytique et conceptuelle. Nous analysons des principales théories philosophiques de la citoyenneté et de la pensée critique. Ensuite, nous utiliserons une méthode déductive descriptive pour identifier les principes fondamentaux qui sous-tendent ces concepts. Nous procéderons à une analyse détaillée des arguments philosophiques pour dégager les relations entre la citoyenneté et la pensée critique. Enfin, nous aborderons l'importance de donner une place primordiale à cette formation critique du citoyen afin d'approfondir notre compréhension de la relation entre la citoyenneté et la pensée critique.

1. La définition de la citoyenneté comme pratique

La citoyenneté ne s'attache pas uniquement à la possession de la nationalité mais elle va au-delà. En effet, dans la définition moderne de la citoyenneté, il n'est pas citoyen celui qui ne participe pas à la vie de la cité. C'est alors que deux types de citoyen existent, un citoyen actif : qui participe et accomplit ses devoirs envers sa société y compris le droit de vote, et un citoyen passif : qui ne serait qu'un spectateur et ne contribue pas au développement de sa société. Le citoyen actif est caractérisé par l'acte de citoyenneté : « La citoyenneté dans un monde complexe ne peut guère se concevoir sans une réappropriation par le citoyen des délégations de pouvoirs qu'il a jusque-là consenties à des médiateurs de moins en moins aptes à assumer leur fonction de représentation » (Schnapper Dominique, 2000 :111). Dans cette conception, le citoyen ne devrait pas se résumer à un simple électeur, Il doit également exercer un examen critique sur les élus, dans le sens où il doit assujettir leurs actions à une évaluation constante et impartiale d'une manière permanente. Ce qui constituerait la base de la future citoyenneté, c'est l'idée que le simple acte de voter ne constitue plus une expression politique suffisante. Par conséquent, il serait nécessaire, pour le citoyen de s'engager de manière plus active dans la politique Cette conception de la citoyenneté est bien plus exigeante que celle qui se restreint exclusivement au processus de vote.

Les normes associées à la notion de citoyenneté peuvent ainsi évoluer avec le temps en réponse aux changements dans les pratiques politiques. Dans ce contexte, la citoyenneté politique ne se limiterait plus simplement au vote, mais engloberait également la communication avec les élus et, éventuellement, une forme de collaboration dans l'élaboration des lois. La modification ne concerne pas le concept lui-même, les critères définissant le citoyen restent inchangés. Ce qui évolue réside plutôt dans l'extension de l'exercice de la citoyenneté au-delà du simple acte de voter. Les normes ne restent pas immuables, elles manifestent une propension à évoluer avec le temps. Les règles pratiques de la citoyenneté sont actuellement influencées par cette évolution en accord avec cette réalité changeante : la citoyenneté ne peut être statique, elle est toujours en mouvement. Elle met en évidence la possibilité pour la citoyenneté de s'effacer dans le contexte de la société civile et de l'État, que ce soit dans la pratique ou dans la pensée, pour ensuite ressurgir ultérieurement avec des caractéristiques renouvelées, voire radicalement différentes. La citoyenneté évolue constamment et s'inscrit dans une perspective historique. Elle prend sa définition en considération du contexte et n'est pas une essence immuable. Par conséquent, au cours des dernières décennies, l'évolution de la citoyenneté a conduit à l'émergence de nouvelles pratiques, en parallèle du simple acte de voter lors des élections, afin d'assurer une réelle concrétisation des droits politiques du citoyen. L'insuffisance du processus électoral a engendré l'émergence de nouvelles conceptions de la citoyenneté, telles que la participation. L'engagement civique est donc une condition indispensable de la citoyenneté moderne.

Par ailleurs, Dominique Schnaper, dit que « les définitions de la citoyenneté ne se recouvrent pas, elles sont le produit de conflits et de compromis entre des conceptions diverses, entre des groupes sociaux opposés, selon les rapports de force qui s'établissent entre eux. La définition a évolué au cours du temps et continue à le faire » (Schnaper Dominique, 2022). Les enjeux de citoyenneté ne relèvent pas des questions purement de fondement normatif. En revanche, ce sont des enjeux qui s'inscrivent dans des situations spécifiques, qui résultent de configurations historiques, sociales, économiques et politiques spécifiques, et les formes que prend la citoyenneté sont contingentes. C'est, ce qui fait que l'exploration de la citoyenneté nécessite d'analyser les luttes et les pratiques qui l'ont constitué et qui la constituent encore aujourd'hui, au lieu de partir d'un cadrage et d'une définition à priori et abstraite. Au lieu de partir d'une définition abstraite, la citoyenneté ne peut être réduite à une définition unique. Elle réclame des interprétations des lectures parce que ses significations sont flexibles, sont fluides, sont changeantes. La citoyenneté n'a pas d'essence qui soit immuable dans le temps et dans l'espace. La citoyenneté, une notion complexe qui se construit à différents niveaux et dans des contextes variés, Et c'est ce que suggère Étienne Balibar dans son essai intitulé « Vers une citoyenneté imparfaite », selon lui, « Parler de citoyenneté imparfaite ... ce n'est pas seulement suggérer que la citoyenneté est une institution défectueuse, rectifiable, améliorable, c'est surtout suggérer que la citoyenneté est plutôt une *pratique* et un *processus* qu'une forme stable. Elle est toujours en *devenir* » (Neveu, Catherine, 2008 :287-293), tandis que Prina Werbner la caractérise comme une forme politique et juridique instable. Si on poursuit donc dans cette prise en compte du caractère essentiellement fluide et imparfait, est toujours en chantier de la citoyenneté, on peut alors saisir la variété de ces expériences, de ces espaces, des instants et des mécanismes par lesquels elles se constituent, se reconstituer et évolue.

2. La formation critique du citoyen

La citoyenneté c'est l'état ou la qualité qui permet à un individu d'être identifié membre d'une société et de prendre part dans la vie politique. La citoyenneté englobe aussi les droits sociaux. Il s'agit du droit de prendre pleinement part au patrimoine social et de mener une vie conforme aux normes de la société civilisée. L'éducation à la citoyenneté comme forme de socialisation consiste à dire que la citoyenneté ne se définit pas uniquement par un ensemble de droits, mais elle prend également le sens de l'engagement actif dans la sphère publique et au sein de la société, où un citoyen « doivent développer afin de lutter pour l'intégration sociale, préservation de l'environnement, justice sociale, solidarité, sécurité, tolérance, déclaration de la société civile contre arbitraire du pouvoir ». (Ferreira et al, 2002 :2-3). L'implication dynamique à la vie publique résulte d'une éducation critique du citoyen, lui permettant de saisir les implications politiques et sociales, de cultiver son attitude critique et sa capacité de discernement. Même l'histoire

de la philosophie, depuis ses débuts, a été habitée par cette quête de former l'individu à ce questionnement critique. Socrate attribue à la philosophie la tâche de procurer une formation à la fois critique et civique. Il incarne un modèle, en plaçant au cœur de sa vie citoyenne la quête de la vérité et du devoir moral, faisant de ces aspirations les objectifs fondamentaux de son existence. Platon a fait de la pensée critique l'objectif principal de son enseignement. Il considère que c'est la voie la plus sûre pour éviter de sombrer dans le gouffre des préjugés et des opinions ; Aristote expose les divers processus mentaux de l'esprit humain qui nous guident vers cette précieuse connaissance critique ; Descartes aborde dans son fameux "Discours de la méthode", l'objectif pédagogique consistant à guider vers un raisonnement critique rigoureux, et expose la méthode pour atteindre cet objectif. Kant, à travers ses analyses de la raison humaine, définit les différentes catégories de jugements possibles, contribuant ainsi à éclaircir les limites de la raison humaine. Il a également souligné l'importance d'en faire une pratique et un exercice public. Afin de s'adapter constamment aux mutations du monde et de la société, le citoyen doit recevoir une formation qui vise à lui inculquer la capacité d'accepter, pour mieux comprendre, la contingence du monde, des autres et de lui-même.

L'attitude critique est un processus d'apprentissage qui implique un dialogue avec soi-même et avec les autres, créant un état de déséquilibre cognitif permanent. Cela se traduit par l'interrogation de sa conviction en vue d'atteindre une meilleure connaissance de soi, d'autrui et du monde. L'esprit critique est une attitude qui ne se résume pas à une simple acquisition d'une technique, où simple transmission de connaissances. Au contraire, Elle dépend toujours de la réflexion du sujet sur lui-même. En d'autres termes, la pensée critique ne s'acquiert pas en la définissant, elle exige plutôt une expérience, à commencer par le simple exercice du dialogue avec soi-même. Par conséquent, Il est plus raisonnable de l'associer à une activité, car elle se caractérise par une seule étape : le dialogue. Elle se déploie comme une exploration de la pensée qui pose des questions et s'interroge. Son objectif n'est pas de rechercher le consensus, mais plutôt d'obtenir l'adhésion, de soi-même ou des autres, afin de permettre la poursuite de la discussion. La réflexion critique suggère que chaque citoyen devrait reconnaître qu'il ne détient pas la vérité, afin d'éviter de tomber dans le dogmatisme et l'intolérance. Pour cela, il doit être prêt à remettre en question ses propres convictions et à exercer l'auto-critique. Un individu affirmant tout savoir se prive de la liberté de pensée et perd son autonomie. Il est constamment contraint d'interpréter la réalité selon ses propres critères ou ceux d'autrui, qui se présentent alors sous forme de préjugés

Edgar Morin (1999 :11), introduit en complément la définition de l'éducation en tant que « mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain ; ces moyens eux-mêmes », selon lui, la mission du didactisme c'est « d'encourager l'autodidactisme, en éveillant, suscitant, favorisant l'autonomie de l'esprit ». Cette autonomie de l'esprit doit s'accompagner du « principe de l'auto-examen », car « se

situer toujours soi-même dans sa connaissance est une nécessité : le connaissant doit s'intégrer dans sa connaissance, idée absolument clef et fondamentale » (Morin, 2000, 35). Plus loin, Morin annonce dans le même livre que « l'éducation doit contribuer à l'auto-formation de la personne (apprendre et assumer la condition humaine, apprendre à vivre) et apprendre à devenir citoyen » (Morin, 1999, 71). Et, citoyen, dans une démocratie, « se définit par sa solidarité responsabilité à l'égard de sa patrie. Ce qui suppose l'enracinement en lui de son identité nationale ». Dans cette perspective, la conception du citoyen est fondée sur deux principes fondamentaux : la solidarité et la responsabilité envers sa patrie. Cette vision suppose un enracinement profond de l'identité nationale au sein de chaque individu.

Michel Foucault donne une autre dimension à cette pensée critique en la compréhension de celle-ci en tant qu'engagement immédiat ou exercice de résistance à l'encontre de diverses modalités de domination., en explorant nouveaux champs de réflexion et en ouvrant de nouvelles possibilités d'appréhension subjective Elle manifeste véritablement la mise en pratique de l'approche critique. Il propose une première définition de la critique en lui attribuant le sens de « l'art de ne pas être tellement gouverné ». L'expression « Art de ne pas être excessivement gouverné » constitue une forme d'« attitude critique ». Une telle attitude, « Art de n'être pas tellement gouverné », est problématisée comme une forme de « rapport à soi » : « Et enfin « ne pas vouloir être gouverné », c'est bien sûr ne pas accepter comme vrai [...] ce qu'une autorité vous dit être vrai, ou du moins ce n'est pas l'accepter parce qu'une autorité vous dit qu'elle est vraie, c'est ne l'accepter que si on considère soi-même comme bonnes les raisons de l'accepter » (Foucault, M., 1990, 39). Selon Foucault, l'attitude critique est une forme d'activité d'un sujet consistant à se demander s'il veut réellement accepter d'être gouverné. Elle ne se limite pas à une simple opposition au gouvernement, mais constitue un jeu de relations entre le sujet et le régime du pouvoir-savoir. Dans cette perspective critique, Foucault décrit ou évoque une forme de liberté qui se manifeste comme la maîtrise que l'individu exerce sur l'expérience qui le constitue en tant que sujet. Foucault souligne ainsi l'émergence d'une autonomie, englobant à la fois l'interrogation sur la formation de la subjectivité et celle du pouvoir qui la structure dans la modernité, observée à travers les intrications complexes d'un savoir objectivant et individualisant, fait également écho à l'idée d'une auto-maîtrise. Celle-ci se présente comme une appropriation par le sujet de sa propre volonté ou de son expérience singulière, et non comme une récupération de son « moi » intrinsèque, mais plutôt comme la pleine capacité d'agir sur lui-même, voire comme la réalisation de sa pleine possibilité d'être. Enfin, ce processus de récupération, face à la constante confrontation avec le pouvoir auquel il résiste, s'exprime également dans le mouvement perpétuel du sujet.

Dans le même sens, Jean-Claude Simard souligne la nécessité pour les individus de développer une capacité critique envers les idées préconçues et les influences sociales, ce qui peut être considéré comme une forme d'émancipation intellectuelle. Donc, la formation

d'un citoyen implique de « former un agent rationnel et un citoyen éclairé, il faut savoir écarter les préjugés et l'intolérance, lutter contre le tribalisme et les intégrismes. [...] Il faut initier les élèves à la tolérance, qui en constitue la condition à la fois psychologique, philosophique et sociale » (Simard, 2005 :37). Cette faculté de penser de manière critique est une compétence qui permet de cultiver la rationalité, écarter les préjugés, s'opposer aux intégrismes. Ces approches constituent le point de départ d'une quête philosophique qui mène à trouver des réponses aux questions qui nous préoccupent dans notre vie quotidienne d'une manière de se camper dans le réel. Dans cette optique, interroger la conception « correcte » de l'être humain trouve sa réponse à travers l'éducation à la citoyenneté. Cela constitue un moyen de développer les aptitudes indispensables pour éclairer ses actions, argumenter de manière rationnelle ses choix, lutter contre la l'intolérable, ainsi qu'au désordre. Simard poursuit sa démarche réflexive en concluant que l'éducation à la citoyenneté vise à 1) rendre l'élève capable à clarifier les valeurs essentielles ; 2) développer des compétences argumentatives et 3) Élaborer une règle éthique par la maîtrise des jugements de valeur.

Par ailleurs, Galichet (2005 :31) aborde la question sous un autre angle en commençant par approfondir le concept de la pensée critique en tant qu'« une composante indispensable dans l'éducation à la citoyenneté, dans la mesure où elle montre que, par-delà nos différences (culturelles, sociales, psychologiques), nous sommes tous fils et filles des mêmes questions [philosophiques] ». Il souligne, que la pensée critique nous permet de montrer que, malgré nos diversités culturelles, sociales et psychologiques, nous sommes tous confrontés aux mêmes questions philosophiques fondamentales. Cela met en évidence l'idée que la pensée critique peut être un pont vers une compréhension mutuelle, encourageant un dialogue ouvert et éclairé entre des individus issus de contextes variés. En cultivant la pensée critique, on favorise une citoyenneté éclairée, basée sur la reconnaissance de notre humanité commune à travers les questions philosophiques partagées.

Conclusion

L'attitude critique chez l'individu au sein de la société constitue le pilier central de la compétence citoyenne. Il est évident que l'évolution de la pensée critique est intimement liée à l'éducation à la citoyenneté. Néanmoins, cette relation n'est pas toujours clairement exprimée et se trouve rarement mise en avant dans les programmes d'études. Lorsqu'elle est abordée la double compétence en matière de critique et de jugement n'est souvent pas suffisamment définie, ce qui limite son impact sur la pratique des enseignants. Enfin, nous pensons qu'un modèle plus ouvert puisse s'appuyer sur la tradition philosophique en ce qui concerne le développement de la capacité de jugement et de la réflexion critique, dans le but d'instruire de manière plus efficace les citoyens dans le contexte mondial complexe de notre société actuelle. L'avancement du discernement et de la réflexion critique, dans le but d'instruire de manière plus efficace les membres de la société, face à la complexité de notre monde contemporain globalisé.

Références bibliographiques

- Étienne, B. (1998), *Droit de cité*, éditions de l'Aube.
- Ferreira, M. M. & al. (2002), *Éducation à la citoyenneté : les tendances actuelles, Tetsdais-Active citoyenneté, développement durable et diversité culturelle*.
- Galichet, F. (2005), *L'école, lieu de citoyenneté*, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- Morin, E. (1999), *La tête bien faite*, Paris, Seuil.
- Morin E. (2000). *Réforme de la pensée, pensée de la réforme*, *Pratiques de formation* n°39
- Neveu, C. (2008). Introduction: Citoyenneté, *Anthropologica*, (50)02
- Simard, J-C. (2005). *L'éducation à la citoyenneté et la philosophie au collégial*, Enseigner et éduquer à la citoyenneté, Québec, PUL.
- Schnapper, D. (nd). Citoyenneté, *Encyclopædia Universalis*. [En ligne], consulté le 30 juillet 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/citoyennete/>
- Schnapper, D. (2000), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, Paris.